
Les peurs suscitées par les mouvements islamistes en France et en Europe

Cécile Jolly

Depuis leur émergence et surtout leur enracinement dans les années 70, les mouvements islamistes ont alimenté des peurs de toutes sortes sur la rive nord de la Méditerranée et singulièrement en France. Peur de l'altérité que caractérisait déjà la figure de l'immigré maghrébin, peur du terrorisme avec le développement des attentats en France, peur de ces nouveaux acteurs auxquels les décideurs politiques n'ont pas été accoutumés et qui souhaitent remplacer les acteurs nationalistes que la France avait combattus pour conserver son empire colonial.

La première peur que provoque le phénomène islamiste est liée à sa perception comme facteur déclenchant d'une nouvelle vague migratoire. C'est elle qui a conduit certains, en France, à évoquer en 1991 le déferlement de cohortes de boat people algériens poussées par la victoire électorale du FIS à se réfugier sur l'hexagone, puis, en 1992, à prédire l'arrivée massive des mêmes Algériens fuyant la terreur provoquée par des groupes armés. C'est encore elle qui fait assimiler la figure de l'immigré musulman, arabe, maghrébin, algérien à celle de l'islamiste activiste, rétif à la laïcité, voilant les filles, voire à celle d'un terroriste. Il est intéressant de noter à cet égard que lors de la manifestation du Front national consécutive à l'assassinat du jeune Nicolas à Marseille à l'automne 1996, l'un des manifestants n'hésitait pas à dire: "*Voyez ce qu'ils ont fait aux moines en Algérie, ici ce sont les mêmes*". Le phénomène islamiste a donc un effet d'écho dans les pays d'accueil et amplifie souvent au Nord les réactions xénophobes dont sont victimes les immigrés.

Printemps 1997

Dans les faits, les mouvements islamistes ne font souvent que traduire la crise politique que traversent les pays du sud de la Méditerranée. La répression dont ils font l'objet dans la majeure partie des pays de la rive sud peut alors être un encouragement à venir se réfugier sur les terres plus libres et plus hospitalières de l'Europe occidentale. Et l'on observe effectivement un accroissement global des demandes d'asile politique. Cependant, les pays qui connaissent les troubles les plus graves ne produisent pas nécessairement les demandes d'asile les plus nombreuses: les restrictions à l'immigration pour les ressortissants de ces pays se font plus sévères et les flux de population sont entravés par la situation conflictuelle et la chute du niveau de vie. Ainsi, depuis le début du conflit algérien, la suppression des consulats de France (les demandes de visas sont adressées à Nantes), lieu d'émigration privilégié des Algériens, le renforcement des contrôles aux frontières européennes par crainte d'une internationalisation du conflit, la limitation imposée par les autorités françaises à l'entrée sur le territoire des élus du FIS, seuls susceptibles d'obtenir l'asile politique, ont restreint considérablement les demandes d'asile.

L'influence sur les diasporas

L'islamisme, réprimé ou non, a souvent trouvé en Europe une caisse de résonance à son militantisme, soit pour faire pression sur le pays d'origine comme c'est le cas de la plupart des mouvements islamistes réprimés (qu'ils soient tunisiens, égyptiens ou saoudiens), soit pour capter l'audience des diasporas comme c'est le cas du Refah Partisi turc. La plupart des mouvements islamistes se situent à mi-chemin entre ces deux tendances: ils ne structurent que rarement la diaspora mais cherchent souvent à y exercer une influence. Ils sont globalement tournés vers le pays d'origine mais tentent aussi de fédérer des mouvements en Europe et s'interrogent sur la position du musulman et de l'Islam dans les pays du Nord de la Méditerranée.

C'est l'immigration turque qui constitue l'exemple le plus manifeste de l'influence des mouvements islamistes. Lors des élections législatives turques, le parti islamiste de Necmettin Erbakan a ainsi mobilisé massivement les fonds et les votes de la communauté turque en Europe, et tout particulièrement en Allemagne, ce qui a sans doute contribué à son succès. Le cas du Refah Partisi n'est cependant pas réductible à l'islamisme et vaut pour l'ensemble de l'échiquier politique turc qui dispose de relais solide dans une émigration qui conserve un lien très fort avec son pays d'origine et s'est organisée en véritable diaspora à l'échelle européenne.

L'immigration maghrébine, en France comme dans le reste de l'Europe, ne constitue pas encore quant à elle une communauté aussi structurée. L'influence des mouvements islamiste sur ces populations est donc moindre. Le cas le plus fréquent est celui de mouvements qui cherchent une tribune en Europe pour contourner les interdictions dont

ils font l'objet dans leur pays d'origine. C'est ainsi le cas du FIS algérien ou de la Nahda tunisienne dont certains membres ont cherché refuge en Grande-Bretagne, en Allemagne, en France ou en Suisse. L'instance exécutive du FIS à l'étranger, dont le leader, Rabah Kébir, a obtenu l'asile politique à Bonn, diffuse à partir de l'Europe ses bulletins politiques (en particulier *al-Ribat*) et tente de fédérer une opposition en exil aujourd'hui fractionnée. Pareillement, le leader de la Nahda tunisienne, réfugié politique en Grande-Bretagne, trouve à Londres une tribune de contestation à la politique répressive du régime tunisien tandis que les Nahdawis investissent en France le créneau de la lutte en faveur des droits de l'homme. Les islamistes tunisiens trouvent également dans leur exil, britannique en particulier, un lieu de rencontre avec d'autres mouvements islamistes ou d'autres tendances politiques. En cela, ils dépassent déjà le cadre du strict enkystement d'un mouvement politique à l'extérieur sans rapport avec la société d'accueil.

Si la durée de l'exil, la confrontation avec une autre société ou avec d'autres tendances politiques et nationales de la même mouvance permet d'influer sur le destin des mouvements islamistes, ces derniers cherchent à acquérir une audience ou un soutien dans la communauté immigrée. Cette tendance est renforcée quand la population immigrée conserve le droit de vote dans le pays d'origine et que des élections ont lieu. Ainsi, le Hamas algérien commence-t-il à installer des bureaux en France dans la perspective du scrutin législatif algérien, prévu en juin 1997.

Parallèlement, la présence en Europe de militants islamistes et leur recherche de soutien à l'intérieur des diasporas les conduit à prendre en considération les questions liées à la position de la communauté dans le pays d'accueil, en particulier pour tenter d'exprimer les revendications identitaires des musulmans en Europe. Ils peuvent alors se heurter au pays d'accueil. C'est en particulier le cas en France où la participation de Tareq Ramadan (petit fils du fondateur des Frères musulmans égyptiens résidant en Suisse) à des congrès de UOIF (Union des organisations islamiques de France) où il était devenu un invité régulier, a conduit à son interdiction de séjour sur le territoire français depuis novembre 1995. C'est la peur d'une influence sur les diasporas appréhendée comme une entrave à l'intégration qui a motivé cette décision.

Islamisme et intégration

L'islamisme est, en effet, souvent vécu, en particulier en France, comme un obstacle à l'intégration des populations immigrées. Tous les pays européens n'ont pas réagi de la même manière à la montée en puissance de l'islamisme de même que l'islamisme n'a pas été géré de la même façon par les Etats qui y sont confrontés. Dans des pays où la gestion de la migration est communautaire, comme en Grande Bretagne, ou qui refuse l'intégration politique comme en Allemagne, ce

phénomène n'a pas constitué un problème majeur et n'a pas généré les mêmes fantasmes qu'en France. Dans ces deux derniers pays européens, la conservation des identités par les populations immigrées (au prix parfois d'un coût en termes d'allégeance citoyenne, comme en Allemagne où les Turcs ne disposant pas de la nationalité allemande n'ont pas le droit de vote) ne pose pas de difficulté, alors que la France se caractérise par une gestion assimilationniste. L'islam, et partant tout ce qui s'en réclame, est alors perçu comme une résistance à l'intégration.

De ce point de vue, il est nécessaire d'établir une distinction entre les mouvements associatifs à caractère islamique et les mouvements politiques qui se réclament de l'islamisme. Les mouvements islamistes en France ou en Grande Bretagne par exemple ont des buts essentiellement nationaux, qui peuvent, à l'occasion, gêner notre diplomatie dans les rapports d'Etat à Etat mais qui ne comportent aucun risque sécuritaire, dès lors que ces mouvements n'ont pas de buts violents. Ils cherchent en Europe une liberté d'expression qui leur est déniée dans leur pays et tente de préserver cette base de repli sans entrer en conflit avec la société d'accueil. De ce fait, ils sont relativement peu "prosélytes" à l'égard de l'immigration. Il n'en va pas de même des mouvements associatifs, type *Tablighis* indo-pakistanaïsi qui prônent une islamisation par le bas et véhiculent un discours de différenciation culturelle et confessionnelle minoritaire dans un pays majoritairement chrétien. Ce sont eux qui ont été les plus actifs à l'occasion de l'affaire Salman Rushdie en Angleterre ou des questions du voile en France. Mais leurs buts visent essentiellement la société d'accueil et ont peu à voir avec le pays d'origine. Ils participent au débat interne aux sociétés européennes sur le multiculturalisme, la laïcité etc... Ces problèmes ne sont pas gérés de la même manière par les pays européens. En France, c'est la question de la laïcité et des femmes qui est mise en cause. En Grande-Bretagne la gestion communautaire de l'immigration rend nul et non avenu ce type de débat.

Pluralité des mouvances islamistes et réactions des Etats

Deuxième peur plus politique celle-là, qui constitue aussi un effet de miroir: l'islamisme est conçu comme un nouveau totalitarisme, identifié à toutes les tendances politiques qui ont été combattues, perçu comme un retour en arrière. C'est cette peur qui fait assimiler dans les discours, y compris savants, l'islamisme à la régression, à l'archaïsme, à l'extrême droite de l'échiquier politique quand on est de gauche, à l'extrême gauche de l'échiquier politique quand on est de droite, à un fascisme vert ou à un nouveau communisme.

Or il est nécessaire d'établir des différenciations à l'intérieur de la mouvance islamiste selon les types de mouvements mais aussi les politiques d'Etat menée à l'égard des organisations islamistes. La diversité des mouvements et la diversité des contextes n'induisent pas les mêmes

répercussions sur la rive nord de la Méditerranée.

Intégration politique et conflits armés

La multiplicité des attitudes politiques dans cette mouvance influence les répercussions sur la rive Nord de la Méditerranée. Tous les mouvements islamistes nationaux connaissent des courants divers (conservatisme social/progressisme; réformisme/révolutionnaire) qui coexistent dans de mêmes organisations (FIS algérien) ou ont produit des scissions et la création de partis ou d'associations concurrents (Gama'at et Frères musulmans en Egypte). Ils ne peuvent donc être réduits à un seul aspect idéologique et leurs contestations politiques peuvent revêtir des formes très modernes ou s'approprier des modes de mobilisation plus anciens. Leurs attitudes politiques sont, comme tout autre mouvement, structurés par les contextes dans lesquels ils émergent et, partant, par la culture politique dont ils sont issus. Opposer démocratie et totalitarisme n'a donc guère de sens et varie au gré des opportunités politiques locales.

Il n'est pas davantage légitime de soupçonner tout mouvement islamiste d'être intrinsèquement favorable au passage à la violence. Une autre distinction fondamentale s'est, en effet, établie progressivement entre mouvements légalistes et mouvements violents. L'apparition de groupes militaires et para-militaires a été favorisée dans les pays qui connaissent une répression forte et/ou brutale des mouvements islamistes légalistes. Les pays qui ont le moins réprimé leur opposition, y compris islamiste, tels que la Jordanie, le Maroc ou la Turquie, ne connaissent pas de tentation violente et de confrontation militaire. C'est essentiellement ces mouvements violents qui font peser le risque le plus grave sur la rive Nord de la Méditerranée.

Les liens entre politique intérieure et politique extérieure

Si les mouvements islamistes très divers exercent une influence complexe (et sont eux-mêmes influencés) sur les sociétés d'accueil, les situations conflictuelles peuvent modifier les relations des populations immigrées à la société d'accueil, et inversement. C'est, à tout le moins, une peur très présente qui fut alimentée en France par le conflit algérien et par les attentats qui ont eu lieu sur l'hexagone.

Pourtant, depuis le début du conflit et jusqu'à aujourd'hui, on n'a nullement observé de phénomène de base arrière comme ce fut le cas du FLN pendant la guerre d'indépendance. Au contraire, les populations algériennes en France, soucieuse, de leur intégration sociale, adoptent un profil bas. Mais cette crainte a sans doute été à l'origine de la gestion du précédent ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, à l'égard du FIS et des associations à caractère islamique en général. La Fraternité algérienne de France, association française proche des islamistes algériens, créée pour concurrencer les organisations gouvernementales algériennes à destination des immigrés, a fait l'objet, dès le début du conflit algérien en 1992, d'une surveillance étroite du ministère français de l'Intérieur. Les

bulletins de cette association distribués à la sortie des mosquées, ont été interdits pour incitation à la violence, et les tentations de son leader, Moussa Kraouche, pour fédérer l'opposition en exil ont été entravées par deux politiques concomitantes: les membres exilés du FIS ou ceux d'associations à caractère islamique qui pouvaient être tentés par cette fédération ont été inquiétés d'où l'épisode de Folembay; parallèlement, la gestion de la communauté islamiste (et islamique?) algérienne a été confiée à un homme, concurrent de la FAF, le cheikh Saharaoui, assassiné en 1995.

La vague d'attentats en France a plus que jamais mêlé les questions de politique intérieure et de politique extérieure. Les attentats ont conduit à l'arrestation de nombreuses personnes œuvrant dans les associations à caractère islamique et à la paralysie de la politique à l'égard de l'Algérie.

Cette confusion est à même de conduire à des effets contraires à ceux souhaités, à savoir la communautarisation de la population immigrée algérienne et/ou musulmane qui se voit ainsi "ciblée" et surveillée. Cette assimilation entre la violence importée et la communauté islamique, qui à terme pourrait devenir malsaine et compromettre l'intégration, a été sans doute à l'origine d'une plus grande prudence dans la gestion du second attentat en France en 1996; attribuée rapidement aux GIA par une partie des médias, l'affirmation a été aussitôt officiellement démentie. Et par la suite, les autorités, donnant la priorité à l'enquête policière, se sont gardés de toute forme de conclusions hâtives. Les rafles dans les milieux islamistes se poursuivent mais "l'habillage" institutionnel est différent: le ministère de l'Intérieur précise que ces arrestations ne sont pas liées à l'attentat mais concerne des trafics de faux papiers ou éventuellement de trafics d'armes.

L'instrumentalisation sécuritaire est cependant toujours présente et peut conduire à légitimer, dans la classe politique et dans l'opinion publique, un durcissement de la législation à l'égard des immigrés.

Un phénomène comparable a pu être perceptible en Allemagne à l'égard de l'immigration turque. L'Allemagne, qui contrairement à la France accepte et encourage une gestion communautaire de l'immigration turque en mettant notamment de nombreux obstacles à l'acquisition de la nationalité, a connu des affrontements intercommunautaires liés au conflit kurdo-turc en Anatolie. Cette situation a pu être instrumentalisée pour justifier un contrôle accru des étrangers dans une perspective sécuritaire.

Exportation sur le territoire européen des conflits locaux

Il faut dès lors s'interroger sur les ressorts réels de l'importation en Europe des conflits locaux. C'est ce phénomène, dépouillé de ses fantasmes, qu'ils s'agit de mesurer et qui pose un défi important à la France et à l'Europe.

Le cas des populations originaires de Turquie en Allemagne

En Allemagne, le problème des luttes politiques turques ne touche pas directement la population allemande et est faiblement lié à l'islamisme. Le problème est constitué par la guérilla kurde et la répression turque en Anatolie qui s'est traduit sur le sol allemand par des affrontements communautaires. Même si le PKK (parti des travailleurs du Kurdistan) passe des alliances conjoncturelles avec certaines franges de l'islamisme turc, le problème reste fondamentalement détaché de ce phénomène politique. L'importation sur le territoire allemand des luttes armées turques a conduit le gouvernement allemand à faire davantage pression sur les autorités d'Ankara pour qu'elles règlent politiquement le problème kurde (interruption des livraisons d'armes à Ankara en 1992) et à interdire les organisations affiliées au PKK sur le sol allemand. Les violences liées à la présence turque découlent avant tout du conflit entre les Turcs et les Kurdes, conflit qui ne revêt aucune dimension religieuse, même si la référence à l'Islam est utilisée par toutes les parties (turcs et kurdes) comme facteur de légitimation.

Les attentats en France liés à la crise algérienne

L'exportation de la violence sur le territoire français émane, bien que de manière souvent complexe, d'Algérie (détournement de l'Airbus, vague d'attentats en France en 1995). Cette projection du conflit algérien sur le sol français tient à la situation particulière de nos deux pays. La France ex-puissance coloniale est aussi le premier pays d'accueil de l'immigration algérienne.

Si les liens politiques et militaires des groupes armés entre l'Algérie et l'Europe sont complexes, on ne peut pas en conclure qu'ils n'existent pas. L'enquête policière, menée à la suite des attentats perpétrés en France, révèle qu'une stratégie d'internationalisation du conflit a pu effectivement être élaborée par certains groupes algériens. Si les auteurs des attentats sont bien des personnes résidant en France depuis longtemps, et généralement issues des banlieues françaises, à l'instar de Khaled Kelkal, leurs réseaux ont été organisés et "activés" par un commanditaire venu d'Algérie, Boualem Bensaïd. Lors des interrogatoires, ce dernier a affirmé recevoir ses ordres d'Abou Abderrahmane Amin, émir proclamé du GIA, qui signe les communiqués diffusés dans les rédactions internationales au nom de ce groupe.

Ces réseaux terroristes (à Grenoble, à Paris et à Lille) sont constitués d'individus dont le lien avec l'Algérie est très vague et qui traduisent davantage une marginalité au sein de la société française qu'une prise en charge du conflit algérien. Cependant, l'existence d'un commanditaire capable de se greffer sur des réseaux préexistants démontre que certains groupes armés, proches de l'émir proclamé du GIA, ont pu adopter une stratégie de transfert du conflit sur le territoire français. Ce qui, par extension, signifie que d'autres pourraient être en mesure de le faire.

La situation en Egypte n'atteint pas l'Europe

Printemps 1997

Le dernier conflit militaire qui comporte des risques d'internationalisation se situe sur le territoire égyptien. L'affrontement, depuis le début des années 1990, des Gama'at islamiyya et du pouvoir s'est soldé par des attentats hors d'Egypte. Mais ils ont peu touché l'Europe. La relation spécifique de l'Egypte et des Etats-Unis a fait de ce dernier pays une cible privilégiée. L'attentat du World Trade Center avait des caractéristiques similaires à ceux qui ont été commis en France. En revanche les autres attentats (Ethiopie, Pakistan, Suisse) sont caractérisés par une plus grande professionnalisation et visaient des buts politiques plus identifiés.

D'une manière générale, l'Europe, et singulièrement sa frange sud, risque d'être confrontée à un terrorisme qui a changé de nature. Ce n'est plus le terrorisme structuré des années 80 soutenu par des pays tiers et portant des exigences précises. Les réseaux terroristes sont davantage transnationaux; ils expriment une révolte sociale paroxystique et ne portent en eux aucune revendication spécifique, si ce n'est de faire violence à la société qui les rejette.

Cécile Jolly travaille sur la Méditerranée au Commissariat général du Plan.